



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE  
DE LA SARTEC  
LE VENDREDI 11 DÉCEMBRE 2020**

En visioconférence (restriction sanitaire liée à la pandémie de Covid-19)

---

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Arseneau, Joanne  
Auger, Alexandre  
Bensaddek, Bachir  
Blanchette, Céline  
Boisvert, Nicolas Jean  
Bolduc, Mario  
Bourgeois, David  
Cadieux, Chantal  
Choquette, Hélène  
Comeau, Jean-Marie  
Comeau, Phil  
Désy, Jacques  
Doré, Isabelle  
Doyon, Martin  
Doyon, Christine  
Duchesne, Michel  
Forgues, Jocelyn  
Gaumont, Isabelle  
Gélinas, Pascal  
Grégoire, Marc

Guay, Yvan  
Lacelle, Guillaume  
Landry, Marie-France  
Langlois, Isabelle  
LeBlanc, Alexandre-Nicolas  
Lowe, Patrick  
Maciol, Élise  
Massari, Anik  
Oliveri, Ian  
Ouellet, Marie-Josée  
Pagé, Martine  
Paradis, Maryse  
Pepperall, Louis-Martin  
Piérard, Annie  
Plante, Mathieu  
Rodier, Marie-Pierre  
Rowan, Anita  
Thériault, Luc  
Tremblay, Cynthia  
Trépanier, Marie-Claude

ET

Hénault, Stéphanie

## PROCÈS-VERBAL - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2020

Mathieu Plante préside l'assemblée qui débute vers 14 h 20.

### 1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Yvan Guay propose  
Louis- Martin Pepperall appuie

L'adoption de l'ordre du jour tel que proposé.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### 2. **LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 24 NOVEMBRE 2019**

Alexandre-Nicolas Leblanc propose  
Isabelle Gaumont appuie

L'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 24 novembre 2019 tel que présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### 3. **RAPPORT DU PRÉSIDENT**

Mathieu Plante présente le rapport d'activités annuel du président ([en annexe](#)).

Martine Pagé propose  
Isabelle Gaumont appuie

L'adoption du rapport président.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### 4. **RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**

Stéphanie Hénault présente le rapport d'activités annuel de la directrice générale ([en annexe, page 5](#)).

Anita Rowan propose  
Hélène Choquette appuie

L'adoption du rapport de la directrice générale.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**5. RAPPORT DU TRÉSORIER**

Documents à l'appui, Luc Thériault présente le rapport du trésorier ([en annexe, page 8](#)) et les États financiers vérifiés de la SARTEC du 1<sup>er</sup> septembre 2019 au 31 août 2020.

Yvan Guay propose  
Chantal Cadieux appuie

L'adoption du rapport du trésorier et des États financiers vérifiés 2019-2020.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Louis-Martin Pepperall propose  
Bachir Bensaddek appuie

La reconduction de la firme Raymond Chabot Grant Thornton  
comme vérificateur pour 2019-2020.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Luc Thériault présente aussi les prévisions budgétaires pour l'année en cours incluant des dépenses spéciales pour la valorisation et le respect des auteurs au cinéma, à la radio ou à la télévision, des adaptateurs en doublage ou des recherchistes, à même nos Fonds de la Caisse de sécurité.

Anita Rowan propose  
Alexandre Auger appuie

L'adoption des prévisions budgétaires 2020-2021.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**6. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU FONDS SARTEC**

Marc Grégoire fait rapport sur le Fonds SARTEC et sur l'état des résultats financiers tirés du rapport de la Fondation des artistes ([en annexe, page 9](#)).

Marie-France Landry propose  
Joanne Arseneau appuie

L'adoption du rapport du Fonds SARTEC.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Actuellement, les administrateurs du Fonds SARTEC<sup>1</sup> sont Nicolas-Alexandre Leblanc, Mathieu Plante, Stéphanie Hénault et Marc Grégoire. Marc Grégoire rappelle qu'il est

---

<sup>1</sup> Note pour référence seulement : « À la première élection des administrateurs suivant l'approbation des présents règlements administratifs, un tiers (1/3) des administrateurs doivent être élus pour un mandat de trois ans, un tiers (1/3) des administrateurs doivent être élus pour un mandat de deux ans et un tiers (1/3) des administrateurs doivent être élus pour un mandat d'un an. Par la suite, sauf lorsqu'une élection est tenue pour combler la portion non écoulee d'un mandat, les administrateurs nouvellement élus doivent l'être pour un mandat de trois (3) ans. »

avantageux, pour des raisons administratives, que la directrice générale de la SARTEC soit administratrice du Fonds SARTEC et désignée pour représenter le Fonds SARTEC à l'assemblée générale de la Fondation des artistes. De plus, Stéphanie a accepté, à la demande de Marc Grégoire en janvier 2020, de se présenter comme administratrice au CA de la FDA, et elle y siège depuis.

**7. ÉLECTIONS DES ADMINISTRATEURS**

Le Conseil d'administration se compose actuellement de Mathieu Plante, président, Joanne Arseneau, vice-présidente, Luc Thériault, délégué des régions et trésorier, Anita Rowan, secrétaire, Yvan Guay, Alexandre Auger, Chantal Cadieux, Marie-Josée Ouellet et Louis-Martin Pepperall, administrateurs.

Après 14 ans au service de la SARTEC, dont six comme président, Mathieu Plante annonçait, plus tôt cette année, qu'il souhaitait passer le flambeau pour se consacrer à des projets personnels. Il invite l'assemblée à lire son mot d'*Au revoir* ([en annexe, page 4](#)) soulignant combien il s'estime chanceux d'avoir combattu pour la reconnaissance du travail des auteurs - et des artistes francophones d'ici plus généralement- aux côtés de gens aussi intelligents, consciencieux et dévoués.

Le résumé de la procédure de mise en candidatures à l'élection des administrateurs prévue aux *Statuts et Règlements* avait été rappelé aux membres dans leur avis de convocation.

Pour tous les postes à combler, incluant celui de président(e) et de vice-président(e), des mises en candidature ont été reçues au secrétariat de la SARTEC, appuyées de la proposition de deux (2) membres, soixante-douze (72) heures avant le début de l'assemblée, le tout conformément aux *Statuts*. Il appert que les candidats n'occupent pas une fonction faisant d'eux un mandataire d'un employeur ou d'un producteur les rendant inéligibles aux postes convoités.

On procède ensuite à l'appel de candidatures reçues.

1. Poste de président(e)

Mathieu Plante propose  
Joanne Arseneau appuie  
**La candidature de Chantal Cadieux**

**Chantal Cadieux** accepte la nomination et est **élue par acclamation**.

2. Poste de vice-président(e)

Chantal Cadieux propose  
Anita Rowan appuie  
**La candidature de Joanne Arseneau**

**Joanne Arseneau** accepte la nomination et est **élue par acclamation**.

3. Poste de délégué(e) des régions

Mathieu Plante propose  
Anita Rowan appuie  
**La candidature de Luc Thériault**

**Luc Thériault** accepte la nomination et est **élu par acclamation**.

4. Administrateur(trice) adaptateur(trice)

Anik Massari propose  
Huguette Gervais appuie  
**La candidature de Yvan Guay**

**Yvan Guay** accepte la nomination et est **élu par acclamation**.

5. Administrateurs(trices)

Mathieu Plante propose  
Marie-Josée Ouellet appuie  
**La candidature d'Alexandre Auger**

Marie-Josée Ouellet propose  
Alexandre Auger appuie  
**La candidature de Bachir Bensaddek**

Alexandre Auger propose  
Mathieu Plante appuie  
**La candidature de Marie-Josée Ouellet**

Marie-Josée Ouellet propose  
Mathieu Plante appuie  
**La candidature de Louis-Martin Pepperall**

Marie Vien propose  
Mathieu Plante appuie  
**La candidature d'Anita Rowan**

**Alexandre Auger, Bachir Bensaddek, Marie-Josée Ouellet, Louis-Martin Pepperall et Anita Rowan**, tout comme **Chantal Cadieux, Joanne Arseneau, Anita Rowan et Luc Thériault**, acceptent leur nomination et sont **élus par acclamation**. À la première assemblée du nouveau Conseil d'administration, ils éliront entre eux un secrétaire et un trésorier.

Chantal Cadieux s'adresse à l'assemblée en précisant son désir sincère de contribuer à relever les nombreux défis des indispensables adaptateurs, scénaristes, conseillers à la scénarisation, script-éditeurs et chercheurs. Elle a déjà commencé à se familiariser avec plusieurs dossiers chauds, ayant accepté, à la demande des membres du Conseil, de leur prêter main-forte au début de la pandémie. Elle remercie le Conseil de l'avoir accueillie à bras ouverts et peut témoigner auprès de l'assemblée combien le Conseil est

## PROCÈS-VERBAL - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2020

expérimenté, généreux, solide, passionné, et soutenu par une directrice générale hyper dévouée et une équipe solide.

Chantal Cadieux souhaite la bienvenue à Bachir Bensaddek, certaine que son apport sera précieux.

Enfin, au nom de tous ses collègues et de l'équipe de la SARTEC, elle salue et remercie chaleureusement Mathieu Plante pour sa loyauté et son dévouement exceptionnel au Conseil de la SARTEC depuis 2006, et comme président depuis 2014, laissant une institution forte, structurée et en santé financière :

*Merci, Mathieu, pour ton héritage. Pour toutes ces heures et cette énergie à défendre notre travail, nos droits. Merci aussi pour ta promesse de répondre au téléphone quand nous aurons besoin de ta mémoire et de tes conseils (je parle ici surtout pour moi ! J'espère que tu as compris que je suis maintenant devenue ta nouvelle « meilleure amie » ?!). Sérieux, on sait tous et toutes que la SARTEC demeurera dans ton ADN.*

*Lorsque la pandémie sera terminée, nous te ferons la fête que tu mérites « en présentiel et en présidentiel » dans notre nouvelle SARTEC toute belle et rénovée!*

### 9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Avant la levée de l'assemblée, Yvan Guay tient à souligner l'excellent travail de Stéphanie Hénault, directrice générale, l'estimant surhumaine pour avoir abattu autant de boulot en pleines rénovations et pandémie. Marie-Josée Ouellet ajoute « *Merci de te battre pour nous. Tu es notre justicière !* » Stéphanie les remercie, ainsi que Mathieu et les membres du Conseil et de l'équipe, qui ont été des alliés indispensables en cette année incomparable jalonnée de grands défis. Sur une note plus personnelle, elle remercie son conjoint et leurs enfants qui ont également été d'indispensables alliés.

Marie-France Landry propose  
Anita Rowan appuie

La levée de la séance.

### ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

La séance est levée vers 16 h 00.

---

**Anita Rowan**  
**Secrétaire du Conseil d'administration**